

Comité de pilotage

Mise à jour du projet de PLM suite aux
remarques des PPA et au retour de la
Commission d'Enquête

28 novembre 2023 à 9h30



Le procès-verbal sera diffusé à l'ensemble des personnes invitées au comité de pilotage.

Liste des présences

ORGANISME	Prénom NOM	Fonction	Mail
Bailly-Romainvilliers	Serge ARNAUD	Adjoint aux travaux et aux mobilités	s.arnaud@bailly-romainvilliers.fr
Bussy-Saint-Martin	Alain GALPIN	1 ^{er} Adjoint au Maire	alain.galpin.bsm@gmail.com
Bussy-Saint-Georges	Serge SITHISAK	1 ^{er} Marie-Adjoint délégué à l'Urbanisme	serge.sithisak@bussy-saint-georges.fr
Bussy-Saint-Georges	Stéphanie LOURENCO	Directrice de l'Urbanisme	stephanie.LOURENCO@bussy-saint-georges.fr
Chessy	Antoine POUPART	1 ^{er} adjoint au maire – travaux et transports	agenda@chessy77.fr
Coupvray	Dominique FOURNIER	Conseiller municipal	dom.fournier77@orange.fr
Coupvray	Michel GARROUSTE	Conseiller municipal délégué aux transports et à la mobilité	garrouste.michel@orange.fr
CAMG	Augustin DECAMBRON	Chargé de Missions Mobilités et Déplacement	augustin.decambtron@marneetgondoire.fr
Dampmart	Jacques Pottier	1 ^{er} Adjoint au maire et VP SIEMU en charge du PLM	adjoint.urba@dampmart.fr
DDT 77	Sylvie BESNARD	Chargée d'études Mobilité – Transports	sylvie.besnard@seine-et-marne.gouv.fr
DDT 77	Joris MANIGLIER	Chef d'unité déplacement mobilité	joris.maniglier@seine-et-marne.gouv.fr
DDT 77	Louis STROEYMEYT	Chef de service énergies, mobilités, cadre de vie	louis.stroeymeyt@seine-et-marne.gouv.fr
EPA	Jean-Baptiste REY	DGA	j.rey@epa-marnelavallee.fr
Ferrières-en-Brie	Geneviève GENDRE	Maire Adjoint déléguée au Transport	gendrebernard@wanadoo.fr
Favières	Daniel PATU	Maire	maire@favieres77.fr
Ile-de-France Mobilités	Anne SALONIA	Responsable département Etudes et PDUIF	anne.salonia@iledefrance-mobilites.fr
Lagny-sur-Marne	Patrick JAHIER	Adjoint au maire	patrick.Jahier@lagny-sur-marne.fr
Magny-le-Hongre	Alexandre AFFRE	Conseiller municipal délégué aux transports	a.affre@magnylehongre.fr
Montévrain	Philippe MONSCOURT	Conseiller Municipal délégué à l'environnement	ph.monscourt@wanadoo.fr
Montévrain	Serge DUJARRIER	Adjoint au Maire en charge des travaux	sdujarrier@mairie-montevrain.fr
Pomponne	Isabelle DUPRE	Conseillère Municipale – Représentante SIEMU	s.dupre@pomponne.org
Thorigny-sur-Marne	Anne-Lyse GREUZAT	Adjointe au maire en charge de l'habitat, du logement, du cadre de vie et des mobilités actives	annelyse.greuzat@thorigny.fr
Thorigny-sur-Marne	Pierre-Franck LOISEAU	Directeur des services techniques	dgs@thorigny.fr
Thorigny-sur-Marne	Emilie PATIN	Cheffe de service Espaces Publics	emilie.patin@thorigny.fr
VEA	Céline DELERON	Directrice du Développement urbain et de l'aménagement opérationnel	celine.deleron@vdeagglo.fr
VEA	Agathe DEGONVILLE	Chargée de mission Mobilité et Déplacements	a.degonville@agglo-pvm.fr
SIEMU	Sinclair VOURIOT	Président du SIEMU	sinclair.vouriot@siemu.fr
SIEMU	Franck CHAUVIN	Directeur	franck.chauvin@siemu.fr
SIEMU	Emilie MAUVIGNIER	Responsable PLM	emilie.mauvignier@siemu.fr
Transitec	Loraine ALEXANDRE	Transitec	loraine.alexandre@transitec.net

1. Introduction

Le comité de pilotage a pour objet la synthèse des remarques de la commission d'enquête, la présentation de l'intégration des principales remarques PPA (consultation n°2) et les mesures d'accompagnement proposées par le SIEMU pour encourager la mise en œuvre des actions.

Pour rappel, un tableau a été envoyé en amont du Comité technique puis du comité de pilotage à l'ensemble des partenaires invités. Celui-ci récapitule l'ensemble des remarques PPA et les recommandations de la commission d'enquête ainsi que la manière dont chacune sera intégrée au projet final du PLM

Ce compte-rendu retrace les réactions et échanges qui ont eu lieu suite à la présentation par le bureau d'études et le SIEMU.

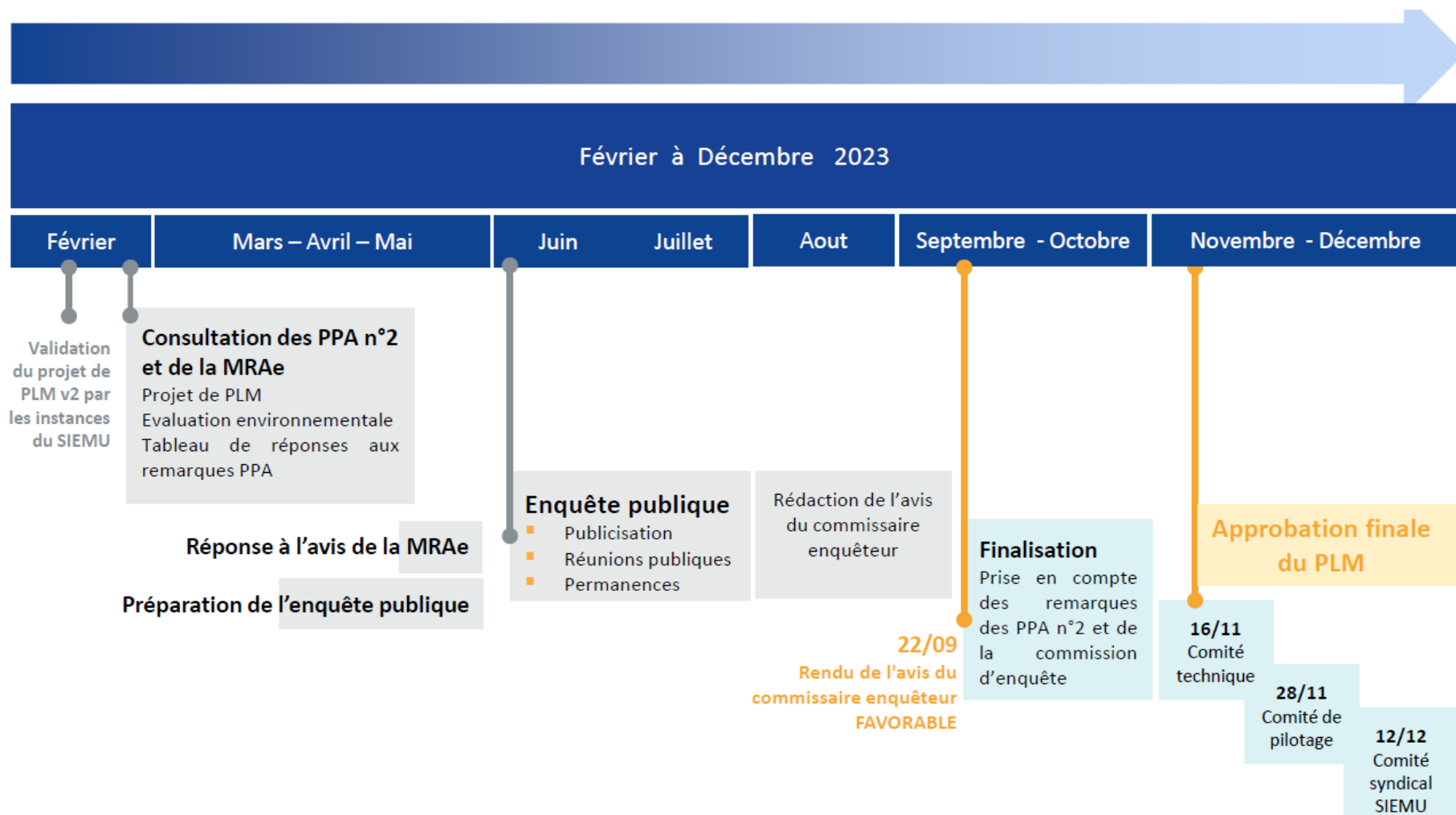
2. Questions / Remarques des acteurs

2.1.1. Partie 1 : Finalisation et validation du PLM

- Ultimes modifications du dossier de PLM qui seront intégrées, suite aux remarques en séance :
 - L'EPA sera ajouté comme partenaires aux actions d'étude et de réalisation de la RD231 et RD345.
 - Un PAVE est déjà réalisé sur la commune de Bailly Romainvilliers, la carte des PAVE sera mise à jour.
 - VEA : création de 64 bornes de recharge de véhicules électriques : cocher court ET moyen terme

- Autres précisions apportées en séance :
 - Sur le pont en X, suite à la remarque de la commission d'enquête, il n'a pas été apporté de modification au PLM car c'est une action qui était déjà inscrite. Il est prévu que le pont en X soit étudié dans le cadre de l'étude du cœur urbain de la CAMG. Le SIEMU assurera le suivi des actions, dont celle-ci.
 - Pour chaque action, l'horizon inscrit est celui auquel l'étude ou la mise en service doit être réalisée (donc terminée).
 - La DDT s'interroge sur les moyens humains que le SIEMU pourra dédier au suivi de la mise en œuvre du PLM.
 - SIEMU : Le renfort des moyens humains est déjà partiellement effectif, puisqu'un recrutement a déjà été fait. Les moyens humains mis en œuvre pour l'élaboration du PLM sont donc reconduits et renforcés pour le suivi. Par ailleurs, beaucoup d'actions sont également portées par les autres MOA (communes, département), même si le SIEMU sera présent pour les accompagner.

Il est donc convenu en séance que, sous réserve de l'intégration des 3 remarques listées ci-dessus, le projet de PLM est définitivement validé par le Comité de pilotage et fera l'objet du vote d'une délibération d'approbation lors du Comité syndical du 12 décembre 2023.



2.1.2. Partie 2 : Questions et remarques sur le dispositif de suivi de la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions

- VEA : Certaines actions sont inscrites pour une réalisation 2023 alors que l'année touche à sa fin.
 - SIEMU : Même si l'approbation du PLM a pris un peu de retard, certaines actions ont déjà commencé à être mises en place. Il pourra y avoir un peu de retard sur certaines actions mais l'objectif est bien de mettre en place un maximum d'actions dans la temporalité du PLM. Le PLM a été conçu pour être réaliste et faisable, et doit être mis en œuvre par l'ensemble des MOA engagées.
- IDFM réaffirme son engagement auprès du territoire pour réaliser concrètement les actions. IDFM accompagnera notamment les actions de renfort de l'offre bus sur le territoire, la mise en accessibilité des points d'arrêts bus. IDFM est également intéressé pour suivre les avancées de la mise en œuvre du PLM, notamment concernant le transport de marchandises, et la mise à disposition d'outils de travail auprès des communes (observatoire de la mobilité, cahier des charges, interface avec les PLU ...).
- Val d'Europe Agglomération réaffirme l'importance du développement de l'offre bus sur le territoire, en accompagnement des nouvelles zones urbanisées.
- Bailly-Romainvilliers : Concernant la pacification de l'espace public, au-delà d'un observatoire, la commune confirme l'intérêt d'un accompagnement pour mener des études d'apaisement.
- Coupvray : La création d'un groupe de travail pour étudier le transport de marchandises sur le territoire est une bonne chose. Il faut développer une vision globale du sujet pour ne pas avoir d'incohérence sur la réglementation entre les communes du territoire.
- Thorigny-sur-Marne évoque plusieurs sujets :
 - Le pont en X est un sujet majeur. Plusieurs actions ont été lancées sur ce sujet : une OAP Bords de Marne ainsi qu'un concours d'idées. L'idée d'une passerelle piétons-vélo au-dessus des voies SNCF est une solution en cours d'études.

SIEMU : Le Syndicat prend note que, depuis l'arrêt du plan d'actions, des réflexions ont été entamées par les communes Nord-Marne sur le sujet, allant ainsi dans le sens du PLM en ce qui concerne la résorption de cette coupure urbaine.
 - La commune a également lancé un plan de circulation, stationnement et vélo.
 - L'A104 est une route très accidentogène. Lorsqu'il y a des perturbations, les poids-lourds se reportent sur la rue de Claye. Les reports des poids-lourds sur les réseaux locaux devront être étudiés dans le cadre des groupes de travail programmés sur le transport de marchandises.
 - La commune réaffirme également que l'environnement et la végétalisation doivent être des sujets prioritaires à prendre en compte dans toutes les réflexions menées sur le territoire.
- La DDT continuera d'accompagner le territoire sur la mise en œuvre des actions. Des financements « vélo » sont disponibles jusqu'en 2027 au travers d'appels à projet. La DDT incite donc les acteurs du territoire à proposer des projets pour se faire accompagner dans la réalisation et dans leur financement. La DDT rappelle également l'existence du DSIL pour la réalisation d'aménagements cyclables ainsi que du Fonds Vert qui permet de soutenir des projets pour le développement du covoiturage.
- Magny-le-Hongre : le sujet de l'accessibilité PMR des bus est primordial. Certaines lignes ont été labellisées « accessibles PMR » il y a 2 ans déjà (comme la ligne 34). Mais depuis 2 ans, il y a eu

une régression concernant l'accessibilité PMR du réseau de bus car le matériel roulant est dégradé. Concrètement, Transdev attend 12 nouveaux bus qui permettraient de solutionner ce problème, mais il n'y a, à ce jour, pas de date de livraison connue. Ce sujet est bien inscrit au PLM mais doit avancer plus vite.

- Le SIEMU réaffirme son engagement sur le sujet, qui est bien une priorité. Il existe en effet une convergence à mettre en place entre le renouvellement du matériel roulant porté par IDFM, la bonne formation des conducteurs par l'opérateur du réseau de bus, la mise en accessibilité des arrêts de bus par les collectivités, sans oublier des aménagements de voirie adaptés limitant les dégradations du matériel roulant (ex : coussins berlinois à privilégier au lieu des dos d'âne et autres plateaux). Ce thème a été réaffirmé comme un enjeu important sur le territoire et fait partie des sujets que le SIEMU souhaite continuer à défendre auprès des autorités compétentes dans le cadre de la future DSP du réseau de bus (action 24 - « Poursuivre la défense des intérêts du territoire »).
- Chessy : Malgré le soutien affirmé du Département et d'IDFM, la commune souligne qu'il y a malgré tout beaucoup de projets reportés dans le temps. A titre d'exemples :
 - Déviation Chalifert – Jablines : la date est repoussée à 2028 dans le dossier mais potentiellement cela ne sera réalisé qu'en 2030.
 - TCSP EVE : le projet est affiché pour une mise en service à horizon 2027, mais semble aujourd'hui au ralenti.
 - Des aménagements cyclables sur la RD934 entre Saint-Germain-sur-Morin et Lagny-sur-Marne qui avaient fait l'objet d'engagements du Département mais n'avancent pas aussi vite que prévu.
- VEA rappelle que le Département est responsable de l'aménagement des sections hors agglomération. Sur les sections en agglomération, c'est VEA qui est responsable de la réalisation et les aménagements se concrétisent. L'EPA va également réaliser les aménagements vélos au niveau des ZAC de Coupvray.
- L'EPA informe de la tenue très prochaine de plusieurs réunions avec les partenaires, et notamment avec IDFM, pour avancer sur le projet du TCSP EVE. Les études AVP sont en cours de planification alors que l'utilité publique du projet faisait encore l'objet de discussions en 2017. Cela montre que les choses avancent tout de même.

3. Rappel du calendrier envisagé pour le suivi du PLM

Dispositif du suivi de la mise en œuvre du PLM en 2024

➤ Envoi d'ici fin 2023, d'une feuille de route personnalisée 2024-2027 à chaque MOA en fonction des engagements pris dans le PLM

PUIS, en 2024 :

- **1 comité de suivi annuel** : bilan intermédiaire de la mise en œuvre du PLM sur l'année passée et perspectives
- **2 ateliers thématiques** (réunions d'échange sur une thématique en particulier, partage d'outils et de bonnes pratiques afin d'accompagner les MOA dans la mise en œuvre de leurs engagements et obligations légales).
- **1 groupe de travail transport de marchandises** (mise en relation des acteurs concernées, rappels des actions possibles localement, définition d'une feuille de route)

